

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 16 janvier 1952, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la société à responsabilité limitée H. et A. Marquer, 21, rue Michel-le-Comte, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 1^{er} décembre 1944.

Par ordonnance en date du 16 janvier 1952, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Heineman (Willy), 9, boulevard Suchet, à Paris (16^e), ordonnance de mise sous séquestre du 29 décembre 1944.

Par ordonnance en date du 16 janvier 1952, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de Mme Heineman (Willy), née Steen Hansen Ingesorg, demeurant 9, boulevard Suchet, à Paris (16^e), ordonnance de mise sous séquestre du 5 mars 1945.

Par ordonnance en date du 29 janvier 1952, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 25 novembre 1944 sur les biens, droits et intérêts appartenant à la dame Cornou (Louise), actuellement épouse Monge, ayant demeuré, en 1944, au Vésinet (Seine-et-Oise), 94, route de Croissy.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

48 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. La **Compagnie des conseils fiscaux de France** transfère son siège social du 28, rue Serpente, Paris, au 48, rue Cardinet, Paris.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. La société **La Flèche** transfère son siège social du 16, rue de Fontenay, à Châtillon-sous-Bagneux, au 26, rue Henri-Regnault, Paris.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. La **Société des bibliophiles de l'Union française** transfère son siège social du 81, avenue Victor-Hugo, à Paris, à la librairie Arts et Lettres, 99, boulevard Haussmann, Paris.

11 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. Association **Pro-Chiropractic française**. Modifications apportées aux statuts et dans la composition du bureau. Siège social: 32, rue La Boétie, Paris.

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons Saint-Joseph de Saint-Varent**. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons Saint-Joseph, place du Général-de-Gaulle, Saint-Varent.

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Sacré-Cœur de Saint-Varent**. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles Sacré-Cœur, rue de l'Eglise, Saint-Varent.

11 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. La **Sidi-Brahim** transfère son siège social du 9, rue de Montessuy, au 118, rue de Grenelle, Paris.

12 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association des parents d'élèves de Saint-Philbert-des-Champs et de Fauquernon**. But: s'occuper des intérêts moraux et matériels des enfants avec la collaboration des instituteurs et de la municipalité. Siège social: mairie de Saint-Philbert-des-Champs.

12 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Association des parents d'élèves et des amis de l'école publique de Fourques**. But: défense des intérêts matériels et moraux de l'école. Siège social: école de Fourques.

12 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Loches. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne**, route de Chemillé-sur-Indrois, à Montrésor. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Anne, Montrésor.

12 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque du Cambout**. But: éducation scolaire, périscolaire et post-scolaire. Siège social: école publique des garçons, le Cambout.

13 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. **Association de parents d'élèves et d'anciens élèves de l'école publique de Boissy-Mauvoisin**. But: défense des intérêts de l'école. Siège social: école publique de Boissy-Mauvoisin.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Association des propriétaires de la commune de la Celle-sur-Morin habitant les hameaux de la Celle-en-Bas et de la Villeneuve**. But: réglementation de la chasse. Siège social: chez le président, la Celle-sur-Morin.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Club sportif Aster**. But: omnisports pour jeunes gens. Siège social: 8, rue Gandon, Paris.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Amicale laïque des élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école de Chevrainvilliers**. But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Chevrainvilliers.

16 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Confolens. **Amicale laïque d'éducation populaire**. But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: mairie de la Péruse.

17 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Germain-d'Anxure**. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marthe, Saint-Germain-d'Anxure.

17 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles Notre-Dame-des-Anges, Saint-Cyr-en-Pail**. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée Notre-Dame-des-Anges, Saint-Cyr-en-Pail.

18 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association sportive de l'école normale supérieure de jeunes filles de Fontenay-aux-Roses**. But: entraînement sportif. Siège social: 5, rue Boucaut, Fontenay-aux-Roses.

19 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Amicale des parents d'élèves de l'école de la Celle**. But: établir un lien entre familles et école. Siège social: école de la Celle-sur-Seine.

20 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Amicale des parents d'élèves et amis de l'école**. But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école de Villemareuil.

21 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Amicale laïque chalaisienne**. But: formation intellectuelle, morale, civique et physique de la jeunesse et des enfants d'âge scolaire; soutien de toutes œuvres scolaires et postscolaires. Siège social: cours complémentaire, Chalais.

21 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Bellevue**. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles, 28, rue Henri-Savignac, à Bellevue.

21 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Rochelle. **Association des parents d'élèves de l'école maternelle Saint-Joseph**. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école maternelle Saint-Joseph, 16, rue Delayant, la Rochebe.

22 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **Amicale laïque des élèves, des anciens élèves et des amis des écoles publiques de la Chapelle-aux-Filtzméens**. But: resserrer les liens de camaraderie entre les amicalistes et poursuivre l'éducation post-scolaire des adhérents. Siège social: école publique de garçons, la Chapelle-aux-Filtzméens.

22 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. **Amicale des élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école de Noyen-sur-Seine**, par Henné. But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Noyen-sur-Seine.

23 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des anciens de l'Union nationale des étudiants de France**. But: assurer des rapports constants entre les étudiants et anciens étudiants, participer à la gestion des œuvres sociales en faveur des étudiants, développer les relations entre étudiants et anciens étudiants de diverses nationalités. Siège social: 62, rue Taitbout, Paris.

23 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Fédération nationale des auberges de jeunesse** (groupe de Boulogne-sur-Mer). But: gestion des auberges de jeunesse agréées par la fédération. Siège social: 26, rue du Vieil-Atre, Boulogne-sur-Mer.

23 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Association de parents d'élèves de l'école du Rosaire**. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Siège social: rue de Verdun, à Condette.

25 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. **Association de parents d'élèves**. But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école de Maison-Rouge-en-Brie.

25 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Kerplouz en Auray**. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons de Kerplouz en Auray.